



Les déchets ne peuvent plus faire l'objet d'un traitement exclusif, indépendamment de l'environnement. La masse croissante et exponentielle des déchets d'une part, et la qualité de leur traitement d'autre part, sont les deux composantes d'un problème environnemental majeur qui nous concerne tous.

Le traitement des déchets, et notamment et surtout ceux de la construction et des travaux publics, nécessite une prise de conscience aigüe de la part du professionnel qui a la charge de leur traitement, car il aura su concilier compétence et expérience dans l'exercice d'une activité lourde au visa du souci de la préservation de l'environnement.

Les réflexions menées depuis le Grenelle de l'Environnement ont permis de faire prendre conscience que le déchet et son recyclage ne sont plus envisagés en termes négatifs, voire péjoratifs, mais positifs au même titre que n'importe quel autre matériau.

Même si on a pu dire que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, aujourd'hui, on peut dire que le meilleur déchet est celui qui est bien recyclé. En région PACA, il faut désormais penser et concevoir le bâtiment en termes de coût global, nul doute que cette évaluation passe désormais par la consultation et l'intégration du professionnel à qui sera confié le recyclage des déchets lors de la démolition de l'ouvrage.

Aujourd'hui, le terme déchet a perdu sa connotation péjorative dès lors qu'il est désormais envisagé comme matériau nouveau ou nouvelle source d'énergie. Il appartient désormais aux entreprises de montrer et de mettre en œuvre cette économie vertueuse.

**Jean Louis Augereau**  
**Président de COBATY**